



Travaux enfouissement ligne électrique

Par **danielle81**, le **06/07/2014 à 15:07**

BONJOUR
la mairie m'avertie de travaux d'enfouissement de la ligne électrique du 7 au 18/07/2014
les travaux auront lieu dans ma rue la circulation et le stationnement
est ce que la mairie doit me laisser un passage pour sortir ma voiture de mon garager
merci de votre réponse

Par **moisse**, le **06/07/2014 à 16:22**

Bonsoir,
L'intérêt général prime sur le particulier.
Mais vous pouvez demander au conducteur des travaux de votre commune la durée du blocage probable de votre garage, s'il est possible de bénéficier d'un pontage provisoire à l'aide de plaques métalliques...

Par **Lag0**, le **06/07/2014 à 18:48**

Bonjour,
En règle générale, lorsque des travaux sont faits dans une rue, il est mis en place les moyens nécessaires pour que les riverains puissent entrer et sortir de chez eux en dehors des heures de travail sur le chantier, soit le soir et la nuit.
Pendant que les ouvriers interviennent, il ne faut pas trop rêver tout de même, mieux vaut prendre ses précautions en sortant avant le début du travail.

Par **danielle81**, le **07/07/2014 à 17:20**

bonjour
nles travaux vont durer 11 jours en espérant que je pourrais sortir ma voiture
nmerci de votre réponse